

Quel lien entre migrations internationales et développement ?

Jean-Pierre Guengant

Le développement, la lutte contre la pauvreté, des freins migratoires ? Sans doute pas. Aux politiques d'être vigilantes et d'assumer une réalité qui échappe malgré tout à la force des logiques économiques, à l'efficacité des contrôles frontaliers. Le Nord attire, il a besoin de main-d'œuvre. Comment concilier ses intérêts avec ceux du Sud, avec les droits de l'homme des migrants ?

Depuis une vingtaine d'années, la thèse est souvent avancée d'un lien fort entre migrations internationales et développement. Cette thèse est associée à deux idées qui reflètent l'évolution récente des théories – et préjugés – sur les migrations internationales. La première idée est que les migrations internationales du Sud vers le Nord résultent du sous-développement des pays de départ dont les migrants sont ainsi accueillis dans les pays du Nord, plus par humanité que pour répondre à des besoins de main-d'œuvre. La deuxième idée est que, si l'on s'attaque à la cause principale supposée des migrations, la pauvreté, notamment au travers de l'aide publique au développement, les migrations Sud-Nord finiront par se tarir, dans l'intérêt bien compris des deux parties.

Ce souci louable de réconcilier intérêts du Nord et du Sud relève cependant d'une analyse simpliste du développement, des migrations inter-

Jean-Pierre Guengant est démographe à l'IRD, dont il est le représentant au Niger et au Bénin. Il est chercheur associé à Migrinter, UMR 6588, Cnrs, universités de Poitiers et Bordeaux III.

nationales et des relations complexes qui existent entre ces phénomènes. Car les migrations internationales actuelles ne constituent pas vraiment un phénomène nouveau, même si elles ont des caractéristiques propres. Et, contrairement aux idées reçues, le développement apparaît, historiquement, comme créateur plutôt que réducteur de migrations. Dans un contexte d'accélération des échanges de toutes sortes, de « mondialisation », les migrations internationales pourraient bien s'intensifier au lieu de se tarir. Enfin, la lutte contre le sous-développement et la régulation des migrations internationales se présentent comme deux défis distincts relevant de politiques spécifiques, au Nord et au Sud, plutôt que comme un ensemble de problèmes intimement liés.

Un phénomène ancien, des caractéristiques nouvelles

Les représentations dominantes actuelles sur les migrations internationales dans les pays européens se sont forgées dans un contexte de crise économique et de précarisation de l'emploi qu'ont connu ces pays à partir du milieu des années 70. L'arrêt des migrations de travail, encouragées durant la période précédente des Trente Glorieuses fut l'une des premières mesures, fortement médiatisée, pour faire face à la montée du chômage. Constamment réaffirmé depuis et souvent renforcé, cet arrêt des migrations de travail s'est transformé un temps en France en politique d'« immigration zéro », afin de répondre, entre autres, à la montée de l'intolérance et de la xénophobie.

Ainsi, les migrations internationales sont largement perçues en Europe comme un « problème » nouveau, d'une ampleur sans précédent, incontrôlable et indésirable. Les faits conduisent à nuancer cette présentation. Tout d'abord, le nombre de migrants internationaux et de réfugiés dans le monde était estimé par les Nations unies au début des années 90 à quelque 120 à 130 millions¹, contre 70 millions au début des années 60. Ce nombre pourrait être aujourd'hui d'environ 150 millions, soit le double du début des années 60. Mais la population mondiale a doublé, elle aussi, passant de 3 milliards en 1960 à 6 milliards en 2000. La proportion des migrants internationaux et des réfugiés serait restée de l'ordre de 2,5 % de la population mondiale.

1. Zlotnik Hania, *Trends in International Migration since 1965. What Data Reveal - Migration and Development*, IOM International Organization for Migration, United Nations, pp. 21-61, Sales No. E.99. III.S.4. Offprint of the Special Issue of *International Migration*, vol. 37 (1) 1999.

Des mouvements de cette ampleur, en valeur absolue et relative, ne sont pas nouveaux. Ainsi, entre le milieu du XIX^e siècle et les années 30, l'émigration de l'Europe vers l'Amérique et celle des travailleurs asiatiques vers les plantations et les grands chantiers d'Amérique, d'Afrique et d'Asie, avaient déjà concerné 100 millions de personnes, pour une population mondiale en 1900 quatre fois moindre qu'aujourd'hui. De même, de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 60, les déplacements de population consécutifs à la guerre, la poursuite de l'émigration européenne, au départ de l'Europe du Sud notamment, et les migrations de travail vers l'Europe de l'Ouest et ailleurs, ont touché quelque 60 millions de personnes².

La véritable nouveauté réside, d'une part, dans l'explosion du nombre de réfugiés et, d'autre part, dans le développement de courants Sud-Sud. Le nombre de réfugiés recensés par le Haut Commissariat pour les Réfugiés est passé d'environ 1,5 million (début des années 60) à 12 millions (fin des années 90), dont près de 5 millions en Asie et 3,5 millions en Afrique³. Et les données disponibles suggèrent que la majorité des nouveaux migrants et des réfugiés se dirige aujourd'hui vers d'autres pays du Sud – voisins ou de la même région – et non vers les pays du Nord comme on le croit en général. Les conflits, la crise économique mondiale mais aussi les besoins en main-d'œuvre des nouveaux pays « émergents » ont bouleversé, en destination et en origine, les mouvements de personnes dans le monde. Le fait est souvent méconnu : la plupart de ces mouvements seraient aujourd'hui des mouvements Sud-Sud (de pays moins avancés vers des pays à revenus intermédiaires), alors que dans les années 60 il s'agissait à 80 % de mouvements Nord-Nord et Sud-Nord.

Migrations internationales et développement : une relation discutée

La thèse d'un lien entre migrations internationales et développement a été posée au milieu des années 70 par les pays d'accueil, en particulier d'Europe de l'Ouest, après la fermeture de leurs frontières. Elle s'intéresse surtout aux déplacements du Sud vers le Nord et au développement des pays de départ. Elle s'inscrit, au Nord, dans un contexte de volonté de

2. Jean-Pierre Guengant, « Migrations internationales et développement : les nouveaux paradigmes », *Revue européenne des migrations internationales*, 1996 (12) 2, pp. 105-119.

3. *The State of the World Refugees*, UNHCR 2000, Oxford University Press.

contrôle et de réduction des migrations et de diminution de l'aide publique au développement. Dans les pays du Sud, elle s'inscrit dans un environnement marqué par la mise en œuvre de plans d'ajustements structurels, la crise économique, l'instabilité politique et la pauvreté aggravée.

A l'inverse, pendant les périodes de prospérité (décennies 50 et 60), les migrations vers l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord venant des pays plus pauvres, voisins ou lointains, ont été officiellement encouragées. Le problème principal était alors de satisfaire les besoins en main-d'œuvre et de poursuivre la croissance, pas les migrations, considérées comme bénéfiques et nécessaires au développement des pays de destination, et accessoirement ceux d'origine des migrants⁴.

Peu à peu, cependant, des voix se sont élevées pour souligner l'impact négatif des migrations sur les pays de départ. « L'exode des cerveaux » au bénéfice du Nord fut un aspect négatif très popularisé des migrations du Sud. D'autres conséquences négatives des envois de fonds des émigrés ont été mises en avant : ces envois favorisent l'importation de produits étrangers au détriment de la production locale, ils sont utilisés à des fins improductives ou sociales (construction d'habitations, de centres de santé, d'écoles, etc.), qui ont un impact inflationniste et créent une demande nécessitant des importations. Ils perpétuent à leur manière la dépendance des pays du Sud. Enfin, l'acquisition à l'étranger de compétences largement inutiles ou inutilisables dans le pays d'origine a été considérée comme un obstacle au retour des migrants. Selon ce point de vue, les migrations et leurs effets négatifs n'étaient finalement qu'un aspect de la relation inégale entre pays riches et pays pauvres : elles contribuaient à perpétuer, voire à aggraver cette inégalité.

L'explication néoclassique des migrations présente celles-ci comme résultant des « forces du marché » pour le bénéfice réciproque de tous. Elles sont avant tout le résultat de la répartition géographique inégale de la main-d'œuvre et du capital⁵. Les travailleurs tendraient ainsi à quitter les pays et les régions où la main-d'œuvre est abondante et les salaires bas, pour ceux où la main-d'œuvre est rare et les salaires élevés. La migration est considérée comme un mécanisme contribuant à éliminer les différences de salaires, la disparition de ces différences devant entraîner à son tour la fin de la

4. Voir à ce sujet l'article de Kenneth Hermele : « The Discourse on Migration and Development », in *International Migration, Immobility and Development*, Oxford/New York, Berg ed. office, 1997.

5. Arango Joaquin, « Expliquer les migrations : un regard critique », in « La migration internationale en 2000 », *Revue internationale des sciences sociales*, septembre 2000, n° 165, Unesco/Erès, pp. 329-342.

migration. Aussi, dans les pays où la main-d'œuvre abondante est occupée surtout dans des activités traditionnelles à faible productivité, la migration rurale urbaine et internationale en direction de secteurs plus productifs apparaît comme une condition préalable au développement.

Cependant, les écarts de revenus entre pays développés et pays pauvres apparaissent abyssaux. Le Pnb par habitant français, par exemple, est environ cent fois plus élevé que celui de pays comme le Burkina Faso, le Mali ou le Niger. L'écart est encore de 1 à 20 si on tient compte des différences de pouvoir d'achat entre la France et ces trois pays. Dans ces conditions, depuis le début de la révolution industrielle au milieu du XVIII^e siècle, à l'origine des écarts de développement entre pays, les migrants internationaux auraient dû être très nombreux, et on peut s'étonner qu'ils ne représentent aujourd'hui encore que 2,5 % de la population mondiale. L'explication néo-classique des migrations s'avère tout autant incapable d'expliquer les différences entre plusieurs pays. Car ce ne sont pas nécessairement les pays les plus pauvres ou défavorisés qui envoient les contingents de migrants ou de réfugiés les plus importants. Parmi les 20 pays les plus démunis du monde en 1999⁶, on compte le Mali et le Sénégal dont le nombre de migrants en France et Europe est conséquent, mais aussi la Sierra Leone, le Niger, le Burundi, le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Mozambique, le Tchad, le Bénin, etc., pour lesquels les chiffres sont bien moindres. Parmi ces pays, ceux ayant connu des guerres civiles ont certes un nombre important de réfugiés, mais ceux-ci vont pour l'essentiel dans les pays voisins également pauvres. En fait, les populations émigrées en Europe viennent souvent de pays à revenus « intermédiaires » comme le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Turquie, où les Pnb par habitant sont de 5 à 15 fois plus élevés qu'au Burkina Faso, au Niger ou au Tchad.

Pour émigrer, en particulier d'un pays pauvre vers un pays riche, il faut disposer d'atouts et de connaissances : argent du départ, minimum d'éducation et de santé, relations dans le pays de destination, qui sont hors de portée de bien des citoyens du tiers monde, en particulier des moins éduqués et des plus pauvres. Plusieurs théories rendent compte de ces aspects en insistant sur les réseaux migratoires, ou sur « la culture de migration » qui s'est développée dans certains pays à tradition migratoire ancienne. Mais aucune des nombreuses théories, souvent contradictoires, avancées pour expliquer les migrations internationales ne s'avère satisfaisante.

6. Selon l'indice de développement humain calculé par le Programme des Nations unies pour le développement qui combine le revenu moyen réel par tête, et l'accès à l'éducation et à la santé, voir *Rapport mondial sur le développement humain 2001*, Pnud, De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 2001.

Une courbe en cloche

Finalement, le développement est plus créateur que réducteur d'émigration ! Le processus de développement, en créant des occasions d'emplois dans de nouveaux secteurs, notamment en milieu urbain, précipite la sortie des secteurs traditionnels d'une grande partie de la main-d'œuvre qui y travaille pour des rémunérations très faibles, et favorise à la fois les migrations internes et les migrations internationales. La progression de la scolarisation va dans le même sens. Ce n'est qu'après un certain temps que le développement, en rendant l'option de rester chez soi « acceptable », est susceptible d'entraîner un plafonnement des « émigrations » puis leur diminution et leur éventuelle disparition. La relation entre développement et migrations internationales pourrait ainsi être schématisée par un U renversé : pendant le processus de développement, les migrations augmentent jusqu'à un certain niveau, puis décroissent pour éventuellement disparaître⁷. Le temps que peut prendre l'ensemble de ce processus est variable mais nécessairement assez long. L'Italie et l'Espagne ont cessé d'être des pays majeurs d'émigration dans les années 50 ou 60, après plus d'un siècle de départs continus. Selon des simulations récentes, le temps nécessaire pour que les pays pauvres rattrapent les niveaux de vie actuels (et non futurs) des pays développés varie de quelques décennies à plusieurs centaines d'années, dépendant des niveaux initiaux de revenus et du taux de croissance projeté⁸. Ainsi, le Niger, dont le produit national par habitant est actuellement de 200 dollars par an, mettrait 100 ans pour atteindre le produit national par habitant actuel des pays de l'Europe de l'Ouest (25 000 dollars) si la croissance annuelle de son produit national par habitant se maintenait à 5 %, et 250 ans avec une croissance annuelle de 2 %. Or la plupart des pays les moins avancés, qui ont un taux de croissance démographique d'environ 3 % par an, ont enregistré des croissances de leur Pnb par tête très faibles voire négatives au cours des 20 dernières années.

Quels enjeux pour les pays du Nord et les pays du Sud ?

Si, malgré les écarts de revenus entre pays du Nord et pays du Sud, les migrants internationaux ne sont pas plus nombreux, c'est que, d'une part, les migrations ne peuvent être réduites à leur seule dimension économique et que, d'autre part, les politiques restrictives qui freinent la mobilité des

7. Voir Kenneth Hermele, *op. cit.*, et Peter A. Fischer, Reiner Martin, Thomas Straubhaar, « Interdependencies between Development and Migration » in *International Migration, Immobility and Development*, Oxford/New York, Berg ed., 1997.

8. Georges Tapinos, « Can international co-operation be an alternative to the emigration of workers ? » in *Migrations internationales, le tournant*, Ocede, pp. 175-181, 1993.

migrants ont une certaine efficacité. Cependant, les politiques de contrôle aux frontières ont un coût financier et politique d'autant plus élevé que celui-ci se veut plus strict. Vouloir détecter parmi les centaines de millions de personnes qui traversent chaque année les frontières, ou qui cherchent à les traverser pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les migrations, les quelques milliers de « faux touristes », « immigrants illégaux potentiels », est une tâche difficile. Les contrôles freinent la mobilité des travailleurs et dissuadent nombre de migrants potentiels, mais le « tout contrôle » est aussi générateur de frustrations et d'humiliations inutiles. Il convient de distinguer à ce sujet la liberté de circulation qui relève du droit des personnes, et la liberté d'établissement dans un pays qui est un droit des Etats⁹. Le dilemme est qu'en restreignant trop la liberté de circulation, on affecte négativement les échanges de toutes sortes entre pays et on limite les possibilités de formation au Nord des jeunes élites des pays en développement, deux conséquences préjudiciables aux pays du Nord comme à ceux du Sud.

Un deuxième enjeu concerne les besoins actuels et futurs en main-d'œuvre des pays du Nord. L'existence d'emplois précaires et dévalorisés dans les économies développées a été présentée comme une cause « structurelle » des migrations internationales au Nord. Ces emplois, mal rémunérés et mal considérés, sont refusés par les travailleurs nationaux, mais acceptés par les migrants du Sud, parce que les rémunérations correspondantes même faibles, restent supérieures à celles qu'ils pourraient avoir dans leur pays d'origine, mais aussi parce que pour ces travailleurs, le statut social et le prestige qui comptent sont ceux dont ils jouissent dans leur pays d'origine. L'intérêt de cette explication est d'aider à comprendre la coexistence apparemment paradoxale entre la demande chronique de travailleurs immigrés et de forts taux de chômage dans les pays d'accueil. Même si l'importance des travailleurs immigrés dans les emplois précaires varie fortement d'un pays développé à l'autre, la demande de main-d'œuvre mal rémunérée dans certains secteurs des économies développées est un facteur à considérer dans les pays où l'habitude de recourir à ces travailleurs, souvent « sans papiers », est bien installée.

Le vieillissement et la diminution de la population active en Europe dans les cinquante prochaines années pourraient avoir des répercussions importantes sur les migrations internationales. Les dernières projections réalisées par les Nations unies indiquent qu'en 2050 la proportion des plus de 60 ans sera de l'ordre de 35 à 40 % dans la plupart des régions d'Europe,

9. Georges Tapinos, « Mondialisation, intégration régionale, migrations internationales », in « La migration internationale en 2000 », *Revue internationale des sciences sociales*, septembre 2000, n° 165, Unesco/Erès, pp. 343-352.

et celle des personnes de 80 ans et plus d'environ 10 %¹⁰. Cette situation inédite se traduira-t-elle par un recours à l'immigration extérieure ? Observera-t-on au contraire une augmentation marquée de l'âge de départ à la retraite, une dégradation du niveau des retraites, ou d'autres cas de figures ? Une étude récente des Nations unies, « Migration de remplacement¹¹ », montre, dans le cas de la France, que la poursuite d'une immigration de l'ordre de 100 000 personnes par an serait nécessaire pour maintenir la population active constante à son niveau actuel, mais qu'une immigration trois fois plus forte serait nécessaire pour limiter à 3 la dégradation du ratio : population de 15 à 64 ans/population de 65 ans et plus, qui est aujourd'hui de 3,5. Le souci affiché d'une maîtrise des flux migratoires qui prévaut en Europe pourra-t-il faire oublier ces enjeux imminents de société ?

Les migrants aident le développement de leur pays d'origine

Pour les pays du Sud, il est devenu à la mode de parler d'échec du développement et de faillite de l'aide au développement. C'est oublier qu'au cours des 50 dernières années, le tiers monde s'est considérablement diversifié. L'expression « Sud » l'a largement supplanté, ou plutôt les « Suds », pour bien marquer la diversité des situations économiques. Nous limiterons notre commentaire ici aux pays dits les moins avancés, situés pour la plupart en Afrique subsaharienne. Le principal défi reste la réduction de la pauvreté et ses corollaires, l'accès à la santé, à l'éducation, à un revenu minimum, etc. grâce entre autres au développement d'activités productives et à l'aide au développement. Mais si « les indépendances africaines n'ont pas tenu leurs promesses », si les objectifs tels que la santé pour tous en l'an 2000, l'éducation pour tous, etc. n'ont pas été atteints, la plupart des pays développés n'ont pas non plus tenu leur engagement de consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide au développement. En tout cas, ce serait une erreur pour les pays du Nord de lier l'aide au développement aux seuls pays du Sud qui coopèrent avec eux pour contrôler l'émigration de leurs ressortissants ou celle de ressortissants d'autres pays transitant sur leur sol. Une telle coopération peut exister, mais elle doit être distincte de la coopération en matière d'aide au développement.

Pour les pays du Sud, les migrations internationales peuvent être considérées comme une exportation de services – de main-d'œuvre –, dont la contrepartie est l'envoi de fonds des émigrés. On estime que ces envois

10. United Nations (2002), *World Population ageing, 1950-2050*. ST/ESA/SER.A/207, Sales No. E.02.XIII.3.

11. United Nations (2001). *Replacement Migration: is it a solution to declining and ageing populations ?*, ST/ESA/SER.A/206, Sales No. E.01.XIII.19.

(officiels ou non) sont à peu près équivalents voire supérieurs à l'aide publique au développement¹². Et ces envois ont, dans plusieurs cas, des effets multiplicateurs importants. Mais il s'agit de pays, où des conditions minimales de développement étaient réunies, notamment en Amérique latine et en Asie du Sud et du Sud Est. Il est difficile de savoir si les migrations au départ de ces pays ont contribué à l'émergence de ces conditions favorables à leur développement ou si, au contraire, l'impact positif des migrations est une simple conséquence d'un processus de développement déjà à l'œuvre sous l'effet d'autres facteurs. Il reste que, pour les pays les moins avancés, l'exportation de surplus de main-d'œuvre non qualifiée, comme celle de cadres au chômage, constitue une soupape de sécurité à des troubles sociaux potentiels. Les envois de fonds sont aussi une source de devises pour les balances de paiement des pays d'origine et une source de revenus pour les familles restées sur place. Ces émigrés contribuent aussi à créer un marché extérieur pour un certain nombre de produits locaux. Tout bien pesé, donc, la plupart des pays pauvres du Sud n'ont guère intérêt à empêcher l'émigration légale ou illégale de leurs ressortissants : ils contribuent à leur manière, sinon au développement, du moins à l'amélioration des conditions de vie dans leurs pays¹³.

L'histoire du développement et des migrations du *xxi*^e siècle reste à écrire, et les idées dominantes du moment ne sont pas nécessairement les plus pertinentes. Le retour en force des préoccupations sécuritaires, en France et en Europe, ne s'adresse qu'à l'un des enjeux liés aux migrations internationales : la nécessité de leur régulation. Les autres enjeux n'en sont pas moins importants. Au Nord, il s'agit de la satisfaction des besoins en main d'œuvre non qualifiée mais aussi qualifiée, dont une partie plus ou moins importante viendra de l'étranger : d'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient, de l'Europe de l'Est ou d'Asie. Au Sud, il s'agit aussi du nombre croissant de candidats à l'émigration, qui ont montré leur capacité à contourner les contrôles présentés comme les plus efficaces. On soulignera la différence existant entre les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande d'une part, et les pays d'Europe d'autre part. Les premiers, qui se sont bâtis à partir de l'immigration, ont des politiques d'immigration affichées, sélectives et qui n'excluent pas le contrôle. Les seconds ont plutôt des politiques de contrôle, qui cherchent tant bien que mal à s'adapter aux flux, mais pas de véritables politiques d'immigration.

12. Voir Kenneth Hermele (2) *op. cit.*, et « International Migration and Development : the concise Report », Population Division, United Nations, New York, 1997.

13. Jean-Pierre Guengant, « Migrations internationales Sud-Nord et développement du Sud », *Hommes et Migrations*, 1998, n° 1214, pp. 17-27.

On ne peut oublier que nombre de déterminants des migrations internationales de demain sont déjà en place : en particulier les arrivées massives sur les marchés de l'emploi des pays du Sud qui ne seront pas capables de les absorber, les facilités de déplacement, les informations sur les lieux de destination, etc. Le monde de demain n'échappera pas aux contrôles aux frontières. Mais l'émigration en provenance du Sud, à destination des pays du Nord et du Sud, va se poursuivre et il faudra faire face à cette réalité, en respectant les droits de l'homme des migrants. Cela signifie que les migrations internationales feront partie des agendas politiques de demain dans pratiquement tous les pays du Nord et du Sud, comme la lutte contre la pauvreté, en particulier dans les pays les moins avancés. Mais il devrait s'agir de deux agendas distincts. Il convient d'imaginer, dès à présent, les leviers politiques qui permettront de faire face à de tels enjeux. Leviers qui permettront de concilier les intérêts des pays du Nord et ceux des pays du Sud car, au-delà des discours des conférences internationales sur les droits de l'homme, l'aide au développement et le développement durable, ces intérêts apparaissent toujours inconciliables.

Jean-Pierre Guengant

projet

un avenir en commun

*Dans l'actualité économique, politique et sociale,
Décrypter résistances et lignes de force
Ouvrir le débat entre disciplines, éclairer les enjeux éthiques*

PROJET 272

Sans cesse traversées par des individus, les frontières ont organisé jusqu'en 1945 un cadre fixe de l'espace migratoire. La période des Trente glorieuses, avec ses besoins de main-d'œuvre, voit venir en Europe des hommes de tous horizons. Depuis 1974, date de la « fermeture des frontières » françaises, les migrations se cherchent de nouveaux territoires. L'Europe des quinze, bientôt des vingt-cinq, sera-t-elle une citadelle barricadée? Peut-être pas, car les itinéraires de migrations internationales se jouent finalement des frontières. Entre la multiplication des contrôles et la trop grande ouverture, comment formaliser les règles de passage et les modes d'accès à la citoyenneté?

AU SOMMAIRE DE CE DOSSIER

Penser globalement les migrations	GILDAS SIMON
Motivations et attentes de migrants	CATHERINE DE WENDEN
Les individualismes en Europe	PIERRE BRÉCHON
Diasporas au pluriel	STÉPHANE DE TAPIA, DRISS EL YAZAMI, PHILIPPE DEWITTE
Retours imposés ou rêvés des Mexicains	EMMANUELLE LE TEXIER
Le va-et-vient des Portugais en Europe	ALBANO CORDEIRO
Le lien entre migrations et développement	J.-PIERRE GUENGANT
L'épreuve du temps	CHRISTOPHE DAADOUCH
Sangatte et les nasses de l'Europe	VIOLAINE CARRÈRE
Dans l'espace européen	RÉMY LEVEAU

ISSN : 0033-0884

DÉCEMBRE 2002



3 260051 097481

Projet

Migrations et frontières

VIOLAINE CARRÈRE, ALBANO CORDEIRO
 CHRISTOPHE DAADOUCHE, PHILIPPE DEWITTE
 JEAN-PIERRE GUENGANT, EMMANUELLE LE TEXIER
 RÉMY LEVEAU, GILDAS SIMON, STÉPHANE DE TAPIA
 CATHERINE WIHTOL DE WENDEN, DRISS EL YAZAMI

ACTUALITE

- L'association dissociée
FRANÇOIS ROUSSEAU
- Délinquance des mineurs
KAREN LEVÉQUE
- Chronique économique
DENIS CLERC
- Politique culturelle
PIERRE MUSSO
- Itinéraire*

JEAN-CHRISTOPHE RUFIN
 Médecin et écrivain

REVUE TRIMESTRIELLE - LE NUMERO 272 11,5 €

272
 DÉCEMBRE 2002

陸許可
 ADMITTED

Status: 4-1-16
 Duration: 90 days
 Immigration Inspector

IMMIGRATION OFFICER
 102
 13 NOV 1999
 DEPARTURE
 MAURITIUS

POLICIA
 FRANCION
 0133397

UNITED STATES
 OF AMERICA
 VISA
 U.S. IMMIGRATION
 250 WAS 212
 13 1989

autorise pas à travailler
 autorisation provisoire de tra
 livrée au préalable

Ambassade de Congo
 en France
 30
 Consulat

REPUBLIQUE DU
 Congo
 Travail
 Signature
 Fore

1998-04-21
 50

Remain for
 EMPLOYMENT PROHIBITED
 MAY 20 2001
 S & E 2001
 D

23 APR 1999
 DEPARTED
 AUSTRALIA

PASS CONTROLLED
 LEAD LETTER

WEST INDIES
 SEARCH

Immigration Officer
 (P. F. S. DE SAO PAULO)

EMPLOYMENT PROHIBITED

12 MAY 1994
 LEATHROW (4)

